

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE BUZET-SUR-BAÏSE**

L'an deux mil vingt-six, le 9 Septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de BUZET-SUR-BAÏSE se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christophe SANS, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de pouvoirs :

Nombre de suffrages exprimés : 15

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 31 Août 2026

Étaient présents : MM. SANS Christophe, CHAZALLON Didier, BIASON Rachel, VIDALE Laurent, BOSIO Anaïs, LORENZATO Jean, CARIDROIT Sylvie, FLAN Laëtitia, MAZET Véronique, LAVERGNE Pauline, BALDINI Wilfried, GAZEAU Christophe, RAFFAELLO Julien, SANCHEZ Pascal et DE LONGHI Joël formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 15 membres

Étaient représentés :

Étaient excusés :

Mme BIASON Rachel est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°20260909-14**Convention de prestation de Lot-et-Garonne Ingénierie**

Vu la proposition d'accompagnement PA023-26 validée par délibération n° 20262804-11 du conseil municipal du 28 avril 2026,

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu la Convention de prestation de Lot-et-Garonne Ingénierie ayant pour objet la mise en place d'une feuille de route de mandat.

La prestation assurée par Lot-et-Garonne Ingénierie se décompose en 3 phases.

Phase 1 : Programme de travaux pour la mairie et l'école

Phase 2 : Elaboration d'une feuille de route de mandat

Phase 3 : Elaboration d'un programme pluriannuel d'investissement

Cette convention a une durée de 18 mois et pourra être prolongé à la demande de la mairie de 4 mois.

Après discussion et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise le Maire à signer la convention de prestation de Lot-et-Garonne Ingénierie.

Certifiée exécutoire la présente délibération compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le 10 septembre 2026 et de son affichage le 10 septembre 2026

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Au registre sont les signatures,

La Secrétaire de séance
Rachel BIASON

A Buzet-sur-Baïse, le 10 Septembre 2026

Le Maire
Christophe SANS



AR Prefecture

047-214700437-20260909-2026090914-DE
Reçu le 14/09/2026



Publié le : 14/09/2026 15:40 (Europe/Paris)

Collectivité : Buzet-sur-Baise

https://www.buzet-sur-baise.fr/documents_administratifs/78294